



Précis politique

Les Réunions annuelles des Institutions Financières Internationales, 17-21 octobre 2007, Washington DC

Les Institutions Financières Internationales

“Debout et Manifestez” organisé par l’AMCP le 17 octobre 2007 aura lieu deux jours avant les Réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI. Les leaders politiques et les Ministres des Finances de 184 pays participeront à ces réunions pour discuter du développement et de questions financières internationales. Ceci est l’occasion d’associer à la mobilisation de masse de l’AMCP des revendications politiques demandant la réforme de ces puissantes institutions de façon à ce qu’elles contribuent mieux à la lutte contre la pauvreté.

Les Institutions Financières Internationales (IFI) ne valent que par leurs membres et leurs membres sont les représentants de 184 pays. Il revient à la société civile de réaliser que ces représentants ont le pouvoir de changer le cap et qu’il faut maintenir la pression sur eux au plan national comme au plan international.

Ci-dessous des demandes concrètes de l’AMCP concernant les IFI. Les coalitions nationales peuvent les utiliser dans des lettres à leurs Ministres des Finances et/ou du Développement à l’approche des Réunions annuelles, dans des communiqués aux médias, dans des pétitions que des délégations remettront au chef d’Etat ou à d’autres personnalités politiques, dans le matériel de campagne ou dans le matériel publicitaire préparé pour le 17 octobre. Les coalitions nationales sont invitées à y ajouter des demandes plus spécifiques et qui leur sont propres.

Même s’il est probable que le changement climatique sera le principal sujet à l’ordre du jour de la réunion de la Banque mondiale, il y sera aussi question de la transparence, de la conditionnalité et de la gouvernance.

1. **Transparence** - La Banque mondiale va se pencher sur sa politique de divulgation.
2. **Conditionnalité** - La Banque mondiale va publier son rapport annuel sur l’avancement de la mise en oeuvre des principes de bonnes pratiques concernant la conditionnalité.
3. **Gouvernance** – à l’ordre du jour de la Banque mondiale
4. **Le changement climatique** - à l’ordre du jour de la Banque mondiale

L'ordre du jour de la réunion du FMI n'est pas encore connu, mais vu la récente démission de son Directeur général, M. Rodrigo Rato, on peut penser qu'il y sera question de gouvernance et de transparence. Enfin, la Banque mondiale va publier le "World Development Report" qui est consacré à l'agriculture.

Nous avons choisi de développer, dans un document qui sera rendu public le 19 octobre, la position de l'AMCP sur trois des sujets évoqués ci-dessus et d'y ajouter deux sujets d'ordre plus général.

1. Mettre fin aux désastreuses conditionnalités économiques

La Banque Mondiale et le FMI doivent cesser d'imposer des politiques économiques néfastes en échange de leur financement du développement dans les pays pauvres. Ces institutions, qui fournissent des aides financières considérables pour le développement des pays pauvres, continuent à y attacher des conditions de politique économique qui, non seulement sapent la souveraineté des pays en développement mais aussi retardent le versement des aides et font plus de mal que de bien dans la lutte contre la pauvreté.

Au Mali, par exemple, où 90% de la population vit avec moins de deux dollars par jour, la Banque Mondiale et le FMI ont imposé au gouvernement malien de libéraliser le prix du coton en échange de leur aide financière. En conséquence, 3 millions d'agriculteurs maliens ont vu baisser leurs revenus provenant du coton de 20%. Selon les données de la Banque Mondiale elle-même, il pourrait en résulter une augmentation de 4,6% de la pauvreté.

L'AMCP appelle :

- La Banque Mondiale à arrêter de lier le financement du développement à des politiques économiques néfastes
- Les bailleurs à subordonner à cette réforme une partie de leur financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque mondiale
- Le FMI à cesser d'imposer des privatisations et la libéralisation du commerce par le biais de ses conditions structurelles
- Les IFI à adopter une approche du bas vers le haut qui respecte le rôle des nations dans la définition et la mise en oeuvre de leurs politiques de développement
- A ce que les organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques participent aux projets de développement en tant que partenaires à part entière

2. La réforme démocratique de la Banque Mondiale et du FMI

La Banque Mondiale et le FMI doivent réformer leur propre structure de gouvernance pour que leur fonctionnement soit plus démocratique et plus transparent. Tous les pays ne sont pas également représentés au Conseil des Administrateurs et au Conseil des Gouverneurs du FMI et de la Banque Mondiale. Le système d'attribution des voix fait passer la richesse des pays avant la démocratie. Les pays les plus riches dominent le Conseil des Administrateurs en terme de sièges et de voix. Ce système conçu pendant la période coloniale et contrôlé par les gouvernements des pays développés est inadéquat et doit être modifié de manière radicale. De plus, ce sont les pays riches qui décident de la direction de ces deux institutions. Le gouvernement américain désigne le président de la Banque Mondiale et l'Union Européenne, le directeur du FMI. Pour terminer, les pratiques en terme de prise de décision et de prêts financiers des deux institutions doivent être rendues publiques et doivent être accessibles à ceux qui subissent les conséquences de ces décisions. Les comptes rendus des réunions des Conseils des Administrateurs du FMI et de la Banque mondiale doivent être publiés afin que les citoyens puissent savoir quelles ont été les positions de leurs représentants et ce qui a été dit en leur nom. Ceci serait le signe d'un grand pas en avant vers l'application du principe de divulgation de toute l'information au sein des deux organisations, selon les principes de transparence de l'Initiative Internationale pour la Transparence. En particulier, tous les documents relatifs à une proposition de prêt doivent être mis à disposition des citoyens du pays concerné.

L'AMCP appelle à :

- Un processus de sélection des dirigeants ouvert, transparent et basé sur le mérite.

- La mise en place de dispositifs de rendus de comptes pour la Direction et les Conseils des Administrateurs des IFI.
- Des réformes démocratiques de fond dans les structures de gouvernance des IFI.
- Une réforme des politiques de transparence en vertu du principe de divulgation, la limitation des exceptions à un petit nombre de cas particuliers et la création de dispositifs d'appel indépendants.
- La publication des comptes rendus des réunions des Conseils des Administrateurs afin que les citoyens puissent connaître les positions de leurs représentants sur les décisions financières qui impactent leur vie quotidienne.
- Des audits systématiques des politiques, des programmes et des décisions de la Banque afin d'évaluer leurs effets sur les femmes, les enfants, les travailleurs, les communautés autochtones, ainsi que sur le climat et sur les moyens de subsistance des populations.

3. Le changement climatique

Extrait de la déclaration de Montevideo de mai 2007 :

« La vie et les moyens de subsistance de millions de personnes sont régulièrement menacés car l'accès à la terre, l'eau, les forêts, les ressources naturelles et l'énergie leur est refusé. Cette situation est exacerbée par les conséquences du changement climatique. Les inondations, les sécheresses, les famines et les conflits qui résultent du changement climatique menacent les objectifs de développement des millions de personnes les plus pauvres dans le monde. Il est maintenant urgent que la communauté internationale et les gouvernements prennent des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique et ses conséquences, en particulier, pour les populations en situation d'extrême pauvreté. »

Il est bien connu que les émissions de dioxyde de carbone sont principalement le fait des pays développés mais que leurs effets - comme la désertification, l'élévation du niveau des océans ou les conditions climatiques extrêmes- se font sentir en règle générale dans les pays en développement. Il faut absolument prendre des mesures pour y faire face. Mais il faut examiner des problèmes comme l'approvisionnement en eau, les infrastructures, les institutions (les facteurs institutionnels, technologiques et culturels) ou les communautés (par exemple, le niveau de participation du public aux décisions concernant l'eau ou la gestion de l'environnement, ou l'investissement des communautés les plus riches dans la préservation de l'environnement) avec l'idée de dédommager les pays en développement de ce que leur font subir les pays développés.

L'AMCP appelle les IFI à :

- Reconnaître qu'il faut aider les pays pauvres à répondre aux effets du changement climatique. Et veiller à ce que les fonds fournis viennent s'ajouter aux 0,7% du PIB que les pays riches se sont engagés à consacrer à l'aide internationale.
- Prendre des mesures pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et soutenir l'instauration d'un cadre post-Kyoto.
- Reconnaître que le changement climatique réduit la capacité des pays pauvres à accomplir les Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Exiger que l'empreinte carbone de tout investissement soit rendue publique.
- Procéder à des évaluations de l'impact des projets industriels et de tous les projets d'envergure sur le changement climatique.
- Augmenter de façon significative les cibles actuelles relatives au développement des énergies renouvelables.
- Cesser progressivement de soutenir l'extraction du pétrole fossile (selon les recommandations du Rapport sur les Industries extractives).

Bien qu'elles ne soient pas officiellement à l'ordre du jour des réunions des IFI d'octobre, nous encourageons les coalitions nationales à mettre en bonne place les questions suivantes:

- 1) L'agriculture**
- 2) Le travail décent**

La Banque mondiale et l'agriculture

La Banque Mondiale a poussé les pays à réorienter leur économie vers le secteur privé et les exportations au détriment de la satisfaction des besoins au plan national. Pays après pays, il s'en est suivi une diminution des subventions à l'agriculture, et une augmentation massive des importations à bas prix qui ont ruiné les exploitations locales et les communautés. Plus d'un million et demi de paysans mexicains ont perdu leurs moyens de subsistance suite à la réduction des subventions agricoles et des services associés et de la libéralisation du commerce. Suite aux réformes imposées au Kenya par la Banque Mondiale, le pays est passé de l'autosuffisance dans la production de la plupart des produits alimentaires à l'état d'importateur pour des denrées alimentaires de base. Le gouvernement du Malawi a récemment offert des subventions publiques pour l'achat d'engrais pour les cultures céréalières, en défiant la Banque Mondiale et en ignorant les pressions des autres donateurs. Après des années de crises alimentaires, le pays bénéficie maintenant de récoltes exceptionnelles.

L'AMCP appelle :

- a. A des politiques qui donnent priorité à la sécurité alimentaire.
- b. A la fin des privatisations et des mesures de dérégulation qui nuisent aux fermiers pauvres, aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles.
- c. A une analyse des politiques agricoles précédentes et des erreurs commises par les IFI (principalement par la Banque mondiale et par l'OMC) pour instruire une restructuration.
- d. Les IFI à faire la promotion des petites exploitations agricoles
- e. A donner plus d'espace politique aux pays pauvres afin qu'ils puissent décider de leurs politiques agricoles, en particulier du financement et du soutien à la commercialisation
- f. Les IFI à écouter les fermiers et la société civile et à se faire l'écho de leurs besoins et de leurs priorités dans les négociations avec les gouvernements.

Les IFI doivent soutenir le travail décent

Dans le domaine du travail et de la politique sociale, les conditionnalités des IFI et leurs conseils ont contrecarré les efforts des agences des Nations Unies qui oeuvrent à lutter contre les inégalités et pour la réduction de la pauvreté, via une augmentation de l'offre d'emploi à des salaires convenables et à une amélioration de la protection sociale. Par exemple, la participation de la Banque mondiale à la réforme du régime des retraites s'est généralement traduite par une privatisation partielle des systèmes publics conduisant à une stagnation de la couverture et à des allocations incertaines et réduites, tout particulièrement au détriment des femmes. De même, autant le FMI que la Banque mondiale conseillent fortement aux pays en développement d'abroger les lois qui protègent les intérêts des travailleurs, afin de rendre leurs économies plus "business-friendly".

Bien que la Banque mondiale affirme qu'elle a cessé de préconiser que les services de santé de base et l'éducation soient payants, ceci reste souvent la réalité lorsque les dépenses imposées par le FMI et l'obligation d'atteindre certaines cibles font qu'il est impossible pour les gouvernements de financer ces services autrement. Pratiquement partout, ce sont les femmes et les filles qui assument la plus grande part des coûts sociaux et l'accès aux services essentiels est très restreint.

Le travail et les services sont les actifs principaux, pour ne pas dire les seuls actifs des pauvres. C'est pourquoi les lois qui protègent les travailleurs contre les abus peuvent être cruciales pour aider les pauvres à s'en sortir, de même que le sont les filets de la protection sociale. Mais pour les Institutions Financières Internationales, les lois sur le temps de travail, sur le salaire minimum, sur l'embauche et le licenciement sont des obstacles à l'investissement. La publication annuelle des

IFI, *Doing Business*, dans laquelle les pays les mieux classés sont ceux où il n'existe aucune loi protégeant les travailleurs est utilisée comme un modèle pour pousser les pays en développement à la déréglementation du marché du travail.

L'AMCP appelle :

- La Banque mondiale à veiller à ce que les politiques de développement nationales et internationales contribuent à faciliter l'accès universel aux services et aux produits essentiels.
- Les IFI à ne plus promouvoir des politiques qui favorisent le secteur privé aux dépens des droits et des moyens de subsistance des pauvres. La Banque mondiale doit retirer la réglementation du travail du mandat du Département du Développement du secteur privé.